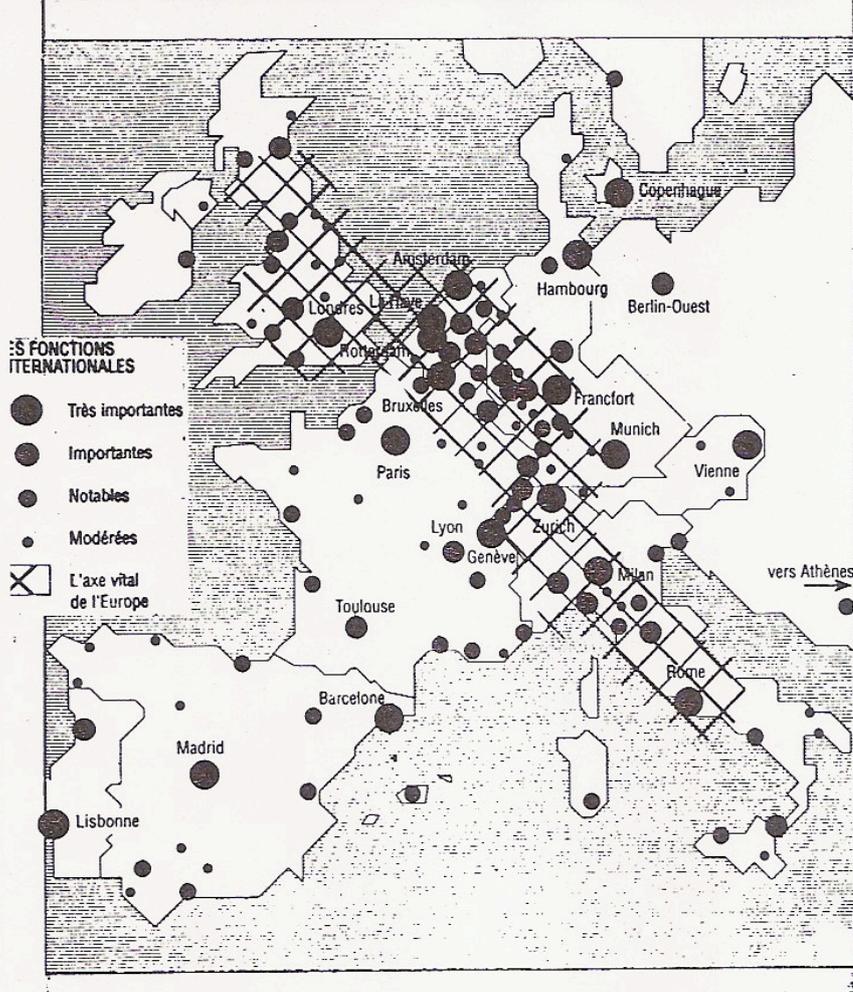


LES FONCTIONS INTERNATIONALES DES VILLES EUROPÉENNES



*L'Europe des villes.
L'axe lourd du développement
traverse à peine la France.
Carte établie par la Datar, publiée par le
Moniteur du 10 juin 1988.*

aidera Montpellier à « rejoindre la mer » et fera d'elle, grâce au concours d'une pléiade d'architectes de renommée internationale, la « vitrine de l'architecture mondiale » à l'aube du troisième millénaire. A ces actions sur le bâti s'ajoutent des manifestations culturelles destinées à convertir Montpellier en une ville de festival « non stop » : « Montpellier Danse », « Festival international de musique de Radio-France-Montpellier », « Rencontres avec le cinéma méditerranéen », etc.

De par la vision d'ensemble qui l'inspire, cette politique qui articule les différentes facettes de la réalité technopolitaine suffirait déjà à attester la force et l'originalité du projet urbain mis en œuvre à Montpellier. Mais sa notoriété ne tient pas seulement aux actions visant à concrétiser ce projet. Elle doit aussi beaucoup à l'orchestration publicitaire dont elles font l'objet et, notamment, au génie médiatique du « grand communicateur » qu'est le premier magistrat de la ville, jamais à court d'imagination pour donner à ses initiatives le retentissement qui fera parler d'elle. Néanmoins, ce savoir-faire dans l'art du « faire savoir », qui lui valut récemment une « Marianne d'or » lors du congrès des maires des grandes villes de France, implique une égale aptitude à laisser dans l'ombre certains tenants et aboutissants moins glorieux de la technopolisation. C'est la loi du genre propagandistique, dira-t-on. Mais rien n'oblige à s'y plier, fût-ce à Montpellier.

On a proposé de substituer le terme « d'europle » à celui de « technopole » pour qualifier Montpellier

(1). Le radical grec *eur*, en effet, qui parle d'invention, de création et de trouvaille — cf. *eureka* — laisserait entendre qu'il s'agirait d'« une ville qui crée, invente et trouve ». En outre, par un heureux hasard, cette dénomination connoterait sa « dimension européenne ». Or cette rencontre étymologique n'apparaît pas fortuite, dès lors qu'on l'envisage sous un éclairage politique. Il suffit, pour s'en convaincre, de la rapporter au second sens du radical *pole*. S'il vient de *polis*, la cité, il vient aussi de *polein*, vendre — cf. monopole. « L'europle » serait alors quelque chose qui vend des trouvailles. Or il se trouve que, entre l'éclosion des hautes technologies et la construction de l'Europe, il existe un point commun : leur commune soumission aux lois du marché.

Montpellier duopole :

ville des « génies »

et des « soutiers »

Contrairement à l'interprétation colportée par les discours de célébration sur la « révolution de l'intelligence », le développement des activités « high tech » que celle-ci est censé générer ne constitue pas un processus *sui generis*... Il s'inscrit dans un mouvement global qui lui imprime à la fois son rythme et son orientation : la mise en place d'un nouveau modèle de croissance basé sur des stratégies d'entreprises et des politiques gouvernementales qui impulsent les « mutations technologiques » dans une direction conforme aux intérêts dominants. D'autre part, cette restructuration technico-économique va de pair, au plan géographique, avec l'intégration d'espaces transnationaux, tels que « l'Europe », étape supplémentaire dans la mondialisation du capitalisme. Parce qu'elles se trouvent précisément à la croisée de cette double évolution, dont elles constituent les points d'appui spatiaux majeurs, les technopoles peuvent être considérées comme les nouvelles capitales de l'Europe du capital. Avec pour corollaire un phénomène qui fait beaucoup jaser : la « dualisation » des territoires.

Un spectre, en effet, hante l'esprit de nos dirigeants et des responsables de l'aménagement, en particulier : « Le spectre géographique de la France à deux vitesses » (2). Certes, les disparités inter-régionales tendent à s'atténuer. Mais elles laissent place à des clivages et des contrastes infrarégionaux et même inframétropolitains beaucoup plus accentués. Or, de par sa logique sociale, la technopolisation concourt activement à l'apparition de ces formes nouvelles du développement inégal inhérent au mouvement du capital. Investissant des branches d'activités jugées de nos jours hautement rentables et les aires géographiques correspondantes, celui-ci affecte aux technopoles une place privilégiée sur la carte mouvante de la richesse et de la pauvreté.

« La matière grise se concentre », titrait un supplément de la *Tribune de l'Expansion* consacré aux technopoles. A la différence de la main-d'œuvre « banale », en effet, le personnel très qualifié requis dans les branches d'activités « high tech » ne peut travailler et résider que dans un milieu de qualité, ce qui donne une forte prime aux rares villes en mesure de réunir toutes les conditions d'accueil appropriées. Et il est évident que cette polarisation urbaine de